

Mourir dans la dignité

L'Assemblée nationale va débattre du droit d'une aide à mourir et à l'euthanasie. En effet, la mort a changé. Pendant des siècles elle fut avant tout un passage dans l'au-delà. Dans les pays catholiques, une mort précoce mais préparée était moins redoutée qu'une mort différée se produisant soudainement, sans que le défunt eût reçu les « derniers sacrements ». Cela hypothéquait la situation de ce dernier, et ce n'est pas parce que l'on vit plus vieux qu'on est mort moins longtemps ! Le pouvoir du prêtre allait de pair avec son rôle face à la mort. En se convertissant au protestantisme, mes ancêtres ont assumé d'être enterrés en « terre maudite », lieu qui menait à l'enfer !

Ensuite, la mort est socialement devenue la fin de la vie à retarder, et le pouvoir du médecin, personnage apte à prolonger la vie, a supplanté celui du prêtre. Cependant, un habitus religieux a subsisté et, si dans les pays protestants où la souffrance n'a pas de rôle rédempteur, la morphine soulagea des malades, les médecins français inventèrent des justifications médicales pour ne pas l'utiliser. Leur combat pour un moment de vie supplémentaire supplanta leur lutte contre la douleur.

Aujourd'hui la mort présente un nouveau visage : celui où la performativité de la médecine induit un état intermédiaire indéfini entre la vie et la mort, suscitant l'angoisse d'une déchéance physique et mentale et le désir d'une mort douce sans médicalisation excessive. Les médecins doivent accepter de ne plus être les maîtres de la mort et de partager leur pouvoir avec les patients. Leurs convictions propres ne doivent pas les empêcher de respecter le libre choix d'autrui. Sinon, tel l'anticlérisme religieux d'autrefois, un anticlérisme médical deviendra nécessaire.

Jean Baubérot-Vincent, professeur d'histoire et de sociologie de la laïcité

Cette chronique n'engage que celle ou celui qui l'a personnellement écrite, dans toute la diversité de la communauté protestante de France chère à l'esprit de "Réforme". Cependant cette expression n'engage d'aucune façon la ligne éditoriale de "Réforme", ni la rédaction du journal.